

Bonjour,

Les choses avancent dans la transition Aircrew :

- ✦ Le manuel de formation PPL pratique est désormais finalisé.
Il comprend un ensemble de 4 documents qui seront diffusés avant la fin Juillet :
 - Le programme détaillé de la formation PPL qui devra être déposé au titre de l'ATO auprès de votre DSAC IR,
 - Le guide d'évaluation des compétences à l'usage des instructeurs
 - Les procédures pédagogiques
 - Le livret de formation et de progression de l'élève.

- ✦ Le manuel de formation LAPL nous sera remis courant Août et sera traité de la même façon que le manuel PPL,

- ✦ La commission formation travaille désormais :
 - A l'élaboration d'un manuel de formation pour l'examen théorique PPL/LAPL qui devra être déposé au titre de l'ATO auprès de votre DSAC IR,
 - A l'élaboration d'un manuel de formation pour la qualification vol de nuit,

- ✦ Une réunion s'est tenue le 10 juillet dernier entre la commission formation et l'ANPI- en présence de Michel Lévy et Maxime Raud de la DSAC/PN. Les discussions constructives ont permis d'apporter des améliorations au manuel de formation. Une coordination des stages RSFI organisés par la FFA et par l'ANPI a été mise en place.

- ✦ Il n'existe pas d'obligation réglementaire de dépôt de programmes de formation pour les variantes, en revanche cette obligation de programmes de formation existe bel et bien pour la voltige, le vol montagne et le renouvellement de SEP terrestre, mais pas de panique, il faudra que ces programmes soient déposés avant le 8 avril 2015.

- ✦ La première session d'information des FI sur la formation basée sur les compétences, autrement appelée « CBT » aura lieu début Août à Muret, vite suivie des sessions de Paris (x2), Marseille, St Yan et Nantes. Les comités régionaux vont être sollicités et désigneront des FI référents qui iront essaimer ensuite dans les clubs.

- ✦ Notre prochaine newsletter fera un point complet et détaillé sur les modalités de transition vers l'ATO.

- ✦ Une question ? N'hésitez pas à contacter la commission formation par mail infofi@ff-aero.fr ou le groupe de travail ATO : ato@ff-aero.fr

Bons vols !
La commission formation.

AU PROGRAMME DE CETTE NEWSLETTER:

- ✦ [Note sur la publication des horaires](#)